

DRIVER'S RALLY

REIMS CHAMONIX

BULLETIN D'ENGAGEMENT

DRIVER'S RALLY REIMS - CHAMONIX 2023
DU MERCREDI 14 JUIN AU DIMANCHE 18 JUIN 2023



Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner ce bulletin complété, dès maintenant ou avant le 30 avril 2023,
Par courrier à : Sarl DRIVER - 88, chemin des Orcettes - 74400 Chamonix Mont-Blanc - France ou par Mail à : contact@driversrally.com

MERCI DE JOINDRE UNE PHOTO DU VÉHICULE, LES COPIES DE LA CARTE GRISE, DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE, DES PERMIS DE CONDUIRE CONDUCTEUR ET NAVIGATEUR. L'ORGANISATION DU DRIVER'S RALLY REIMS - CHAMONIX SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER UNE VOITURE.

	CONDUCTEUR	NAVIGATEUR
NOM		
PRÉNOM		
DATE DE NAISSANCE		
LIEU DE NAISSANCE		
NATIONALITÉ		
ADRESSE		
CODE POSTAL		
VILLE		
PAYS		
MOBILE		
MAIL		
N° PERMIS DE CONDUIRE		
DATE ET LIEU DE DÉLIVRANCE		

VÉHICULE	
MARQUE	
MODÈLE	
ANNÉE	
IMMATRICULATION	
N° DE CHÂSSIS	
ASSURANCE CIE	
N° POLICE	

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du rallye, disponible sur la plaquette de présentation de ce dernier. J'en accepte tous les termes, que je m'engage à respecter sans aucune réserve. Que mon véhicule inscrit est en tous points conforme au Code de la route et aux lois et règlements en vigueur du ou des pays traversés. Que mon contrat d'assurance, mon certificat de contrôle technique (si requis), mon certificat d'immatriculation et mon permis de conduire, ainsi que celui de mon navigateur (si celui-ci est amené à conduire pendant la manifestation), sont exacts et valables. Je m'engage à respecter scrupuleusement les consignes impératives de sécurité figurant dans le roadbook qui me sera remis lors du départ, à ne participer au rallye qu'en parfait état de santé, sans être sous l'effet d'aucun traitement ou substance de nature à altérer mes facultés. Je renonce à engager la responsabilité de Sarl DRIVER à quelque titre que ce soit.

DATE :

SIGNATURE

ACOMPTÉ DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET VALIDATION

Montant des droits d'engagement (hors hôtels) par équipage comprenant 1 conducteur et 1 navigateur : **4 650€ H.T soit 5 580€ TTC** (TVA 20%).

Ci-joint un acompte de 2 780 euros au bénéfice de Sarl DRIVER.

- PAR CHÈQUE BANCAIRE compensable en France (pas d'Eurochèque) encaissé à partir du 30 avril 2023 à l'ordre de Sarl DRIVER.
- PAR VIREMENT BANCAIRE sur le compte de Sarl DRIVER. Le transfert bancaire doit s'effectuer en euros, les frais étant à la charge de l'expéditeur, en précisant l'intitulé suivant : Sarl DRIVER suivi de votre nom - Banque Palatine IBAN FR76 4097 8000 4713 8344 1300 103 BSPFFRPPXXX

SOLDE

Je m'engage à verser le solde de 2 800 euros avant le 1er juin 2023.

- En cas d'annulation par le participant avant le 30 avril 2023 la totalité de l'acompte lui sera remboursé.
- En cas d'annulation entre le 30 avril et le 1er juin 2023 le participant aura la possibilité de trouver un remplaçant et la totalité de l'acompte lui sera remboursé.
- En cas d'annulation après le 1er juin 2023 : aucun remboursement.

NOUS GARANTISSONS LA CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PORTÉS DANS CE BULLETIN